

Nos réponses à vos questions

Dans le contexte particulier actuel, voici des mesures prises par mmH pour assurer la continuité du service et servir au mieux les clients.

Comment mmH a adapté son organisation aux circonstances actuelles ?

Si l'activité est maintenue dans des conditions réduites pour limiter tous contacts physiques, le personnel est mobilisé principalement via le télétravail mais aussi sur le terrain. La direction a mis en place des mesures exceptionnelles à travers une cellule de crise pour organiser la continuité du fonctionnement et un accueil téléphonique pour répondre aux demandes des locataires. Nous poursuivons notre mission de service public dans les modalités restreintes qui sont permises et continuons le paiement des prestations réalisées par nos entreprises pour assurer le service auprès des locataires et soutenir l'économie.

Comment peut-on contacter mmH ? Si les lieux d'accueils sont fermés jusqu'à nouvel ordre, vous pouvez continuer à nous contacter par téléphone de 9h à 12h et de 14h à 17h à ce numéro unique 03 83 17 55 55. Toutes vos demandes seront prises en compte mais elles seront traitées en fonction de leur degré d'urgence.

Et en dehors de ces horaires ? La permanence d'urgence peut être jointe en cas de nécessité grave au 03 83 93 33 89 pour assurer la sécurité des biens et des personnes en dehors de ces horaires et durant le week-end et les jours fériés.

Est-ce que je dois régler mon loyer ? Oui. Vous devez continuer à régler votre loyer, son règlement est une obligation. Les mesures annoncées par le gouvernement pour les reports ne concernent que les locaux d'entreprise (et sous conditions). Il existe plusieurs moyens simples à utiliser pour limiter les déplacements, prélèvement automatique, règlement sécurisé par carte bancaire sur notre site internet, TIPSÉPA, chèques (retrouvez une information complète sur notre site www.mmhabitat.fr). Attention, la plupart des bureaux de poste étant fermés actuellement, les règlements en espèce (Eficash) sont à éviter.

J'ai fait une demande de logement, j'avais un rendez-vous pour visiter un logement ? Les visites de logements et les attributions sont reportées, sauf en cas de nécessité impérative. Si vous êtes dans cette situation, contactez 03 83 17 55 55.

Je devais quitter mon logement dans les semaines qui viennent. Comment cela va-t-il se passer ? Nous vous contacterons en vue de reporter d'un commun accord votre rendez-vous. Si votre déménagement ne peut être repoussé, nous effectuerons l'état des lieux de sortie sous réserve du respect des mesures de prévention sanitaire en vigueur.

J'ai une réparation à faire dans mon logement ? Notre prestataire continue d'intervenir uniquement pour les réparations urgentes et/ou absolument nécessaires (fuites de gaz, présence de monoxyde de carbone, ventilation de gaz, fuite eau importante et non maîtrisable...). Les visites annuelles d'entretien sont reportées.

L'entretien des parties communes est-il maintenu ? Nous rencontrons des difficultés auprès des prestataires par manque de personnel mais nous mettons tout en œuvre pour organiser des fréquences, même réduites. C'est pourquoi nous avons lancé un appel pour le bien de tous : pour des raisons évidentes d'hygiène, nous comptons sur votre civisme pour maintenir l'état de propreté et participer à son entretien.

La gestion des ordures ménagères est-elle maintenue ? Oui mais certains opérateurs assurant la collecte des ordures ménagères peuvent être amenés à modifier les horaires et fréquence de leur passage.

Qu'en est-il des chantiers de réhabilitation et de construction ? Les travaux en cours sont suspendus. Ils pourraient reprendre au cas par cas en fonction des décisions et mesures d'organisation prises par les pouvoirs publics, les organisations professionnelles et les entreprises.

Comment puis-je être informé sur l'évolution de l'organisation de mmH ? Nous communiquerons sur d'éventuelles nouvelles dispositions au fur et à mesure de l'évolution de la situation. Retrouvez ces informations sur notre page Facebook et notre site internet www.mmhabitat.fr

meurthe & moselle HABITAT met tout en œuvre pour assurer la continuité de ses services. Protégez-vous et restez chez vous. En ces temps difficiles, nous ne pouvons nous empêcher d'avoir une pensée forte pour celles et ceux qui souffrent et ceux qui sont en première ligne, notamment le personnel soignants à qui nous exprimons notre solidarité et notre estime.